

# Benoît Labonté nie tout

Mise à jour le samedi 17 octobre 2009 à 19 h 44 HAE



Entrevue avec Jacques Duchesneau, ancien candidat à la mairie de Montréal, sur le financement des partis municipaux

Le reportage exclusif de Davide Gentile

## **Le maire de Ville-Marie nie avoir reçu de l'argent de Tony Accurso, contrairement à ce que des sources ont affirmé à Radio-Canada. Il rencontre actuellement la presse.**

Le maire de Ville-Marie, Benoît Labonté, nie avoir rencontré le promoteur Tony Accurso et avoir reçu une somme d'argent de sa part en 2008. « La réponse est non. Je nie catégoriquement, et rien à mon agenda le 17 mars n'indique ni petit-déjeuner, ni lunch, ou quoi que ce soit », dit-il.

Mais selon des sources consultées par Radio-Canada, le bras droit de la candidate à la mairie Louise Harel a effectivement rencontré M. Accurso dans un restaurant en mars 2008.

Un ancien proche de M. Labonté affirme qu'à partir de ce moment, les choses ont changé. « Tout d'un coup, il y avait de l'argent pour faire des affiches, de l'argent pour engager un photographe de carrière réputé », a-t-il confié sous le couvert de l'anonymat.

Selon les informations de Radio-Canada, le parti recevait de l'argent comptant et devait trouver un moyen de le transformer en contribution politique légitime. « Le principe, c'est que l'argent rentre d'une source X. Certains membres de l'entourage de Labonté demandent à du monde: "Je te donne 500 \$ ou 1000 \$ *cash*, fais un chèque au parti en contrepartie." C'est comme ça que ça fonctionnait », a expliqué une source à Radio-Canada.

Des membre et des proches du parti auraient été sollicités. Benoît Labonté nie avoir été impliqué dans le stratagème. « Non, absolument pas, à ma connaissance, non, et si j'avais eu connaissance de ça, c'est une pratique qui aurait été immédiatement arrêtée », se défend M. Labonté.

Les sources consultées par Radio-Canada comprennent trois anciens membres de la garde rapprochée de Benoît Labonté en 2008.

Selon nos informations, ces stratagèmes auraient pris fin au printemps dernier avec l'arrivée de Louise Harel à la tête du parti Vision Montréal, qui réitère sa confiance en Benoît Labonté. « Je suis à ses côtés, et je n'ai pas de doute sur l'intégrité de M. Labonté. Je crois qu'il y a là une

machination », a déclaré Mme Harel.

Louise Harel et Benoît Labonté parlent de salissage et laissent entendre que les autres partis alimentent ces polémiques.

Quant à l'entrepreneur Tony Accurso, il n'a pas retourné nos appels.

*D'après un reportage de Davide Gentile*



**Important** Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

### 0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Les plus récents ▼

<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil</li> <li>Grands titres</li> <li>International</li> <li>Régional</li> <li>Politique</li> <li>Économie</li> <li>Sports</li> <li>Arts et divertissement</li> <li>Santé</li> <li>Techno</li> <li>Science</li> <li>Alimentation</li> <li>Insolite</li> <li>Réflexion</li> <li>Plaisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Audio • Vidéo</li> <li>Dossiers</li> <li>Interactif</li> <li>Blogues</li> <li>Webfictions</li> <li>Conditions météo</li> <li>Conditions routières</li> <li>Conditions de ski</li> <li>Concours</li> <li>Témoïn</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Télévision et radio</li> <li>ICI Radio-Canada Télé</li> <li>ICI Radio-Canada Première</li> <li>ICI Musique</li> <li>Autres sites</li> <li>ICI Tou.tv</li> <li>ICI Musique</li> <li>ICI RDI</li> <li>Radio Canada International</li> <li>ICI Artv</li> <li>ICI Explora</li> <li>Jeunesse</li> <li>CBC.ca</li> <li>Archives</li> <li>Partenaires</li> <li>Sirius</li> <li>TV5</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources</li> <li>À propos de CBC/Radio-Canada</li> <li>Aide à la navigation</li> <li>Boutique Radio-Canada</li> <li>Comment soumettre un projet</li> <li>Communiqués</li> <li>Contenus éducatifs - Curio</li> <li>Emploi</li> <li>Foire aux questions</li> <li>Hyperliens de référence</li> <li>Mises au point</li> <li>Nos coordonnées</li> <li>Publicité</li> <li>Services français de Radio-Canada</li> <li>Signalétique</li> <li>Transparence et responsabilisation</li> <li>Vente d'archives</li> <li>Vidéodescription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre des membres</li> <li>Baladodiffusion</li> <li>Cyberlettre</li> <li>Fils RSS</li> <li>Mon profil</li> <li>MP3 en direct</li> <li>Services mobiles</li> <li>Widgets</li> <li>ICI Radio-Canada.ca en page d'accueil</li> </ul>
---	--	---	--	---